



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 6 avril 2023 (18h30)**

**Salle Etable- La lombardière à Davezieux**

**Direction Générale Adjointe  
Ressources  
Service des Affaires Juridiques,  
Administratives et Foncières**

Membres titulaires	: 56	
Membres suppléants	: 23	
Présents	: 39 + 1	
Votants	: 52	
Convocation et affichage	: 30/03/2023	
Président de séance	: Monsieur	Simon PLENET
Secrétaire de séance	: Madame	Virginie BONNET-FERRAND

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Nicole ARCHIER, Damien BAYLE, Hugo BIOLLEY, Sylvie BONNET, Virginie BONNET-FERRAND, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Claudie COSTE, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Vincent DUGUA, Laurence DUMAS, Maxime DURAND, Christian FOREL, Jérémy FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Thierry LERMET, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Richard MOLINA, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Simon PLENET, René SABATIER, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Myriam SERVY-CHANAL, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bertrand PIATON.

Pouvoirs : Assia BAIBEN-MEZGUELDI (pouvoir à Jérémy FRAYSSE), Jean-Yves BONNET (pouvoir à René SABATIER), Brigitte BOURRET (pouvoir à Martine OLLIVIER), Christelle ETIENNE (pouvoir à Damien BAYLE), Romain EVRARD (pouvoir à Edith MANTELIN), Bruno FANGET (pouvoir à Laurence DUMAS), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Juanita GARDIER (pouvoir à Clément CHAPEL), Agnès PEYRACHE (pouvoir à Patrick OLAGNE), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), Marc-Antoine QUENETTE (pouvoir à Claudie COSTE), Michel SEVENIER (pouvoir à Maryanne BOURDIN).

Etaient absents et excusés : Carlos ALEGRE, Christian ARCHIER, Olivier DE LAGARDE, Pascal PAILHA, Yves RULLIÈRE.

**CC-2023-108 - FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLEES - DÉCISIONS PRISES  
EN VERTU DE LA DELEGATION DE POUVOIRS AU PRESIDENT**

***Rapporteur : Monsieur Simon PLENET***

Conformément à l'article L5211-10 du code général des collectivités territoriales, le Président rend compte des attributions exercées par délégation de l'organe délibérant.

Les décisions mentionnées dans le tableau ci-dessous et prises en vertu de la délégation de pouvoirs par le Président ou son représentant dûment habilité ont été adressées avec la convocation à la présente séance du conseil communautaire. Les décisions ci-après se rapportent à la période du 19 octobre 2022 au 16 mars 2023.

DP-2022-334	19/10/2022	MISE A DISPOSITION DU CENTRE AQUATIQUE AQUAVAURE A L'ASSOCIATION ENTRAIDE ET ABRI
DP-2022-364	19/10/2022	MISE A DISPOSITION DU CENTRE AQUATIQUE AQUAVAURE AU FOYER DU PILAT
DP-2023-19	24/02/2023	"DECHETS - CONVENTIONS ECOSYSTEM POUR LA

		PRISE EN CHARGE DES DEEE (HORS LAMPES) COLLECTES DANS LE CADRE DU SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DECHETS ET PARTICIPATION FINANCIERE AUX ACTIONS DE PREVENTION COMMUNICATION ET SECURISATION ET POUR LA PRISE EN CHARGE DES LAMPES COLLECTEES"
DP-2023-20	15/02/2023	CONVENTION POUR LA VALORISATION DES CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ENERGIE ISSUS D'OPERATIONS RÉALISÉES SUR LE PATRIMOINE DE LA COLLECTIVITÉ
DP-2023-21	24/02/2023	ADHESION D'ANNONAY RHONE AGGLO AU CENTRE D'ETUDES ET D'EXPERTISE SUR LES RISQUES, L'ENVIRONNEMENT, LA MOBILITE ET L'AMENAGEMENT (CEREMA)
DP-2023-22	23/02/2023	ADHÉSION À L'AGENCE LOCALE DE L'ENERGIE ET DU CLIMAT DE L'ARDÈCHE ET SIGNATURE D'UNE CONVENTION PLURIANNUELLE DE COOPÉRATION
DP-2023-23	15/02/2023	CLASSEMENT EN VOIRIES COMMUNALES DE LA COMMUNE DE DAVEZIEUX LES RUES DE VIDALON ET VIDALON-LE-BAS
DP-2023-24	16/02/2023	MISE A DISPOSITION DU CENTRE AQUATIQUE AQUAVAURE AU FOYER DU PILAT - ABROGATION
DP-2023-32	24/02/2023	CONVENTION POUR LA MISE A DISPOSITION D'UN ESPACE DE TRAVAIL PARTAGE ET DE SERVICES ASSOCIES AU POLE ENTREPRENEURIAL DE VIDALON AVEC L'ENTREPRISE IKIGAÏ CONSEIL PATRIMONIAL
DP-2023-34	09/03/2023	ATTRACTIVITE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - CONCLUSION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC MADAME ALLIBERT DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CREA'COEUR
DP-2023-35	09/03/2023	ATTRACTIVITE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - CONCLUSION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC MADAME VIELLE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CREA'COEUR
DP-2023-36	09/03/2023	ATTRACTIVITE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE - CONCLUSION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC MONSIEUR GONZALVEZ DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CREA'COEUR
DP-2023-37	16/02/2023	MISE A DISPOSITION DU CENTRE AQUATIQUE AQUAVAURE AU FOYER DU PILAT
DP-2023-38	06/03/2023	MISE A DISPOSITION DU CENTRE AQUATIQUE AQUAVAURE A LA DIRECTION TERRITORIALE D'ACTION SOCIALE NORD, SECTION PMI - ABROGATION
DP-2023-40	22/02/2023	VIA FLUVIA - SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LE SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT, D'EQUIPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE L'ARDECHE - TRONCON SERRIERES - PEYRAUD
DP-2023-41	23/02/2023	CONCLUSION D'UN MARCHÉ DE MAITRISE D'OEUVRE POUR L'EXTENSION DE LA ZAE DE MARENTON, n°202241
DP-2023-43	22/02/2023	GESTION LOCALE DES BIODECHETS - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU DISPOSITIF

		LEADER ARDECHE VERTE 2014-2022
DP-2023-44	24/02/2023	"REQUALIFICATION D'UNE FRICHE INDUSTRIELLE EN CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT INTERCOMMUNAL - DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES
DP-2023-45	13/03/2023	ECONOMIE ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - CONCLUSION D'UN BAIL CODE CIVIL AVEC MONSIEUR AUBENAS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CREA'CŒUR POUR LA LOCATION DU LOCAL SITUE 27 RUE FRANKI KRAMER (LOCAL A)
DP-2023-46	13/03/2023	ECONOMIE ET ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE - CONCLUSION D'UN BAIL CODE CIVIL AVEC MONSIEUR AUBENAS DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CREA'CŒUR POUR LA LOCATION DU LOCAL SITUE 27 RUE FRANKI KRAMER (LOCAL B)
DP-2023-65	16/03/2023	ATTRACTIVITÉ ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE – VIA FLUVIA - DELEGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE A LA COMMUNE DE SERRIERES POUR LA REALISATION DE LA VIA FLUVIA - AVENANT N°2 A LA CONVENTION
DP-2023-66	04/03/2033	ECONOMIE - CONCLUSION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION A TITRE PRECAIRE AVEC MADAME BLANDINE CALENDRIER

**VU** l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du Conseil communautaire CC-2022-449 en date du 15 décembre 2022 portant délégation de pouvoirs au Bureau communautaire et au Président,

## DÉLIBÉRÉ

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

**PREND ACTE** des décisions prises par le Président en vertu de la délégation de pouvoirs conférée par le Conseil Communautaire pour la période comprise entre le 19 octobre 2022 et le 16 mars 2023.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et le **CHARGE** d'effectuer toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait à Davézieux le : 07/04/23  
Publié le : 07/04/23  
Transmis en sous-préfecture le : 07/04/23  
Identifiant télétransmission : 007-200072015-20230406-40505-DE-1-1

Pour extrait certifié conforme au  
registre des délibérations du  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
Le Président

Simon PLENET